

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
N° postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_  
Tél: \_\_\_\_\_ Portable: \_\_\_\_\_  
E-mail: \_\_\_\_\_  
Né(e) le: \_\_\_\_\_ à: \_\_\_\_\_  
Nationalité: \_\_\_\_\_ Sexe:  F  H

- *Inscription pour la formation de:*

- Hôte(sse) d'Accueil / Guide Accompagnateur / trice - Session de: \_\_\_\_\_  
 Hôtesse de l'air / Steward IATA - Session de: \_\_\_\_\_  
 Agent de voyages IATA/FUAAV - Session de: \_\_\_\_\_

## PAIEMENTS

Droit d'inscription: \_\_\_\_\_ Prix du cours: \_\_\_\_\_

Modalités de paiement:  au comptant  en \_\_\_\_\_ versements

Droit d'inscription: \_\_\_\_\_

1<sup>er</sup> versement: \_\_\_\_\_

2<sup>ème</sup> versement: \_\_\_\_\_

3<sup>ème</sup> versement: \_\_\_\_\_

## CONDITIONS GENERALES

- Le prix des cours figurant sur le bulletin d'inscription constitue un forfait. Il est payable de la manière suivante:
  - Versement, lors de la signature du bulletin, d'un droit d'inscription. Celui-ci n'est pas remboursable mais valable pendant une période de deux ans.
  - Paiement des cours:
    - Soit la totalité à l'entrée des cours
    - Soit en 3 versements, à l'entrée et au début des deux mois suivants.
- Si l'élève interrompt ses études pour quelque raison que ce soit, le prix des cours sera à payer intégralement, mais une autre session pourrait être reprise gratuitement dans un délai de 18 mois.
- La durée d'enregistrement pour l'examen IATA est limitée à 18 mois au maximum pour les formations d' Hôtesse de l'air et d'Agents de voyages.
- Pour le bon déroulement de cette formation, la ponctualité et l'assiduité aux cours sont indispensables.
- L'élève bénéficie d'une assurance accident.
- La clause de résiliation du présent contrat est appliqué en cas de "force majeure"
- En cas de litige, attribution de juridiction sera faite devant les tribunaux de Genève.

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales mentionnées ci-dessus

Fait à: \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_